

## ***Enseignement des langues***

La compétence linguistique dans plusieurs langues contribue à l'enrichissement personnel, académique et professionnel des citoyens, élargit les possibilités de mobilité et d'accès à différents types d'éducation ou d'emplois et favorise les échanges interculturels et le développement de compétences plurilingues.

Les cours de langue sont des cours officiels qui se déroulent dans un cadre autre que celui de l'enseignement ordinaire. Ils sont consacrés à l'apprentissage de plus de 23 langues, du niveau de base (A1-A2) au niveau avancé (C1-C2), selon les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

L'enseignement des langues est principalement dispensé dans les écoles de langues officielles (EOI).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web suivant: [Enseñanzas de idiomas - | Ministerio de Educación y Formación Profesional \(educacionyfp.gob.es\)](http://www.educacionyfp.gob.es/enseñanzas-de-idiomas)

